Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213500457-20260304-09_2026-DE

République Française
Département d'Ille & Vilaine
Commune de Bruc Sur Aff

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du CONSEIL MUNICIPAL DE BRUC SUR AFF

Nombre de conseillers :
En exercice 12
Présents 9
Votants 10
Pouvoirs 1

Date de la convocation : 27/02/2026

Le quatre mars deux mille vingt-six, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe ESLAN, Maire.

Présents : ESLAN Philippe, BOUREL Cécile (pouvoir à POUESSEL Jean), DIVET Michel, DUCLOYER Arnaud, HEURTEL Marie Françoise, LEBLANC Jean-Pierre, POUESSEL Jean, RAZÉ Michel, ROUX Emmanuel, VALLÉE Florent
Absents excusés : BOUCHET Isabelle
Absents : MAIGNAN Valentin

Le quorum est atteint pour cette séance avec 9 élus présents.
Madame BOUREL Cécile arrive avant le vote de la délibération n°14/2026. Le quorum passe à 10 élus présents.

Secrétaire de séance : VALLÉE Florent

09/2026	**Présentation et vote du budget primitif 2026 Budget Principal et Budget Annexe**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les projets des budgets primitifs du budget principal et des budgets annexes, afférents à l'exercice 2026.

Vu les articles L 2311-1 et 2 et L 2312-1 et 2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après avis de la commission finances,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants, décide :

- **D'adopter** le budget primitif de l'exercice 2026, qui s'élève en recettes et en dépenses aux sommes de :
  - En dépenses et en recettes de la section de fonctionnement : 1 106 594.85 €
  - En dépenses de la section d'investissement : 1 884 480.63 €
  - En recettes de la section d'investissement : 1 951 033.63 €

Monsieur le Maire rappelle qu'un suréquilibre en recettes est possible sur le budget Commune, conformément à la nomenclature budgétaire et comptable M57.

- **D'adopter** le budget primitif de l'exercice 2026 du Budget Annexe Lotissement « Des Dolettes » qui s'élève en recettes et en dépenses aux sommes de :
  - En dépenses de la section de fonctionnement : 257 705.05 €
  - En recettes de la section de fonctionnement : 258 936.73 €
  - En dépenses et en recettes de la section d'investissement : 204 435.00 €

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213500457-20260304-09_2026-DE

République Française
Département d'Ille & Vilaine
Commune de Bruc Sur Aff

Monsieur le Maire rappelle qu'un suréquilibre en recettes est possible sur le budget annexe Lotissement « Des Dolettes », conformément à la nomenclature budgétaire et comptable M57.

- **D'adopter** le budget primitif de l'exercice 2026 du Budget Annexe Lotissement « Des Bruyères » qui s'équilibre comme suit :

  - En dépenses et en recettes de la section de fonctionnement : 73 731.70 €
  - En dépenses et en recettes de la section d'investissement : 73 726.70 €

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Philippe ESLAN

